

***NOUVEAU : Nouveau guide de tests de dépistage pour les voyageurs internationaux**

Suite aux nouvelles directives du ministère de la santé en matière de tests, le centre de dépistage de la COVID-19 de l'équipe de santé familiale Clarence-Rockland ne fournira plus des tests de dépistage aux fins d'autorisation préalable au voyage. Cette directive s'applique à tous les centres d'évaluation de la province et entrera en vigueur le vendredi 11 décembre 2020.

Les experts en santé publique de l'Ontario ne recommandent pas les tests de dépistage de la COVID-19 aux fins de l'autorisation de voyager à l'étranger. Les voyageurs doivent consulter les lignes directrices de leur transporteur pour s'assurer qu'ils disposent des informations les plus récentes sur les exigences. Les voyageurs devraient également consulter le [site web du gouvernement fédéral sur les voyages](#) pour connaître les attentes et les exigences actuelles liées à leur destination. Si un test de dépistage de la COVID-19 est requis, il est important de prévoir suffisamment de temps pour le test et pour recevoir les résultats.

Les services de test de dépistage du COVID-19 sont accessibles gratuitement dans des prestataires de laboratoires privé, et les voyageurs en besoin d'un test sont encouragés à rechercher des options locales pratiques.

Le groupe de travail et ses partenaires reconnaissent l'impact de ces nouvelles directives, en particulier à l'approche des fêtes de fin d'année. Pour assurer la sécurité de nos communautés, notre centre d'évaluation suit toutes les directives mandatées par le gouvernement provincial et les experts en santé publique.